

Interpellation au Conseil Communal de Nyon

La Lune a brillé sur Nyon

La lune est venue en secret briller sur la place du château de Nyon pendant l'été 2014. Mais elle est repartie aussi mystérieusement et aussi rapidement qu'elle est venue. Nous nous sommes trompés, ce n'était pas la lune mais une étoile filante.

Que s'est-t-il passé ? Un festival qui nous avait été présenté comme en pleine croissance et en pleine santé, qui plus est avec une renommée mondiale dépose son bilan. Est-ce que la croissance a été trop rapide ? Est-ce que la santé était déjà boiteuse avant d'arriver à Nyon.

Je souhaiterais que la Municipalité donne au conseil communal un bilan financier détaillé et complet sur TOUTES les dépenses liées à l'Association St. Prex Classics et la fondation Luna pour l'année 2014 et 2015.

Quelles garanties ont été demandées par les délégués Municipaux qui ont présenté le préavis à notre conseil ? Est-ce que les interlocuteurs nyonnais, ayant discuté des modalités de cette venue à Nyon, ont pris connaissance des bilans financiers antérieurs à 2014 du festival ?

Est-ce qu'une expertise financière a été faite ?

Dans le rapport de la commission sur le Préavis 165, il est mentionné que la ville signe une convention avec le comité d'organisation afin de prévoir un remboursement en cas de départ prématuré. Est-ce que la ville a fait valoir ses droits ? Que devient la validité de cette convention ? Est-t-elle annulée avec le dépôt du bilan ? Ou reste-t-elle valide pour le futur ?

Nyon, le 10.04.2015

Doris Uldry

PS : extraits de mon intervention lors du dépôt du préavis No 165, qui vous montre que mes inquiétudes datent de bien avant le dépôt de bilan.

«j'estime que tous les déménagements se préparent bien à l'avance, sinon on fait du mauvais travail, on oublie des choses..... »

« Ce préavis laisse beaucoup trop de questions ouvertes pour l'accepter..... »